



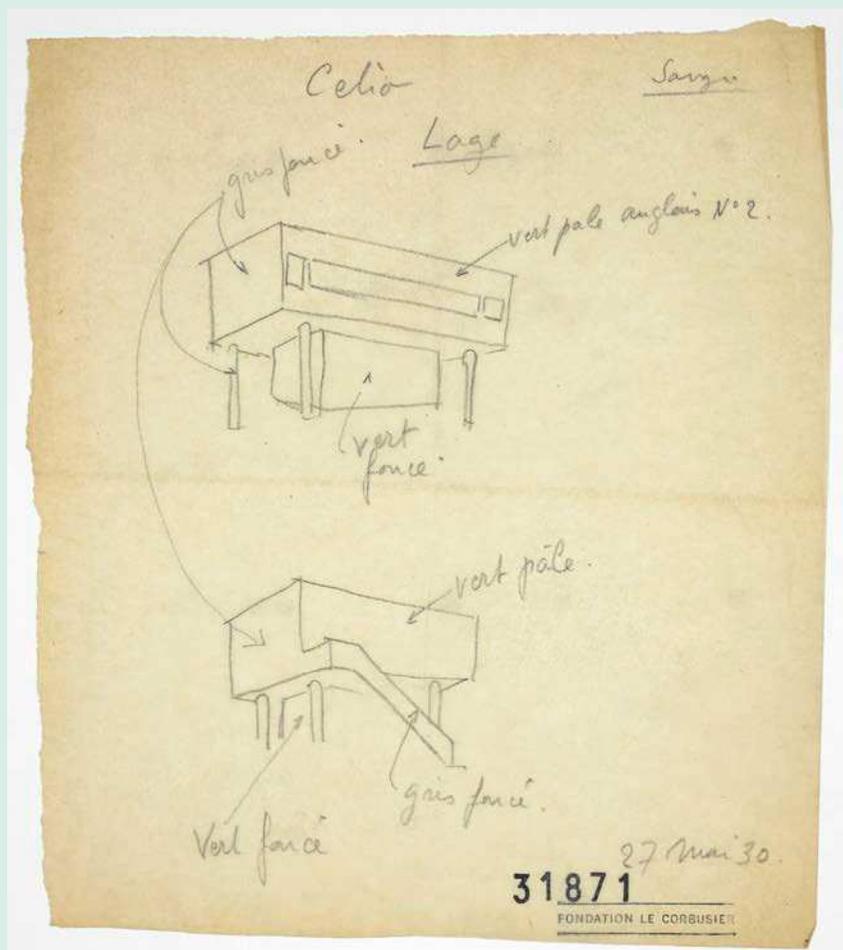
FONDATION LE CORBUSIER

Le Corbusier
L'œuvre à l'épreuve
de sa restauration



La loge du jardinier de la villa Savoye, 1930-1931 Restauration : 2012-2015

Pascal Prunet



Un croquis de chantier du 27 mai 1930 donne des directives de couleurs : vert pâle pour les façades ouest et est de l'étage, gris soutenu pour les pignons, l'escalier et les pilotis, vert foncé pour le volume du rez-de-chaussée, FLC 31871.

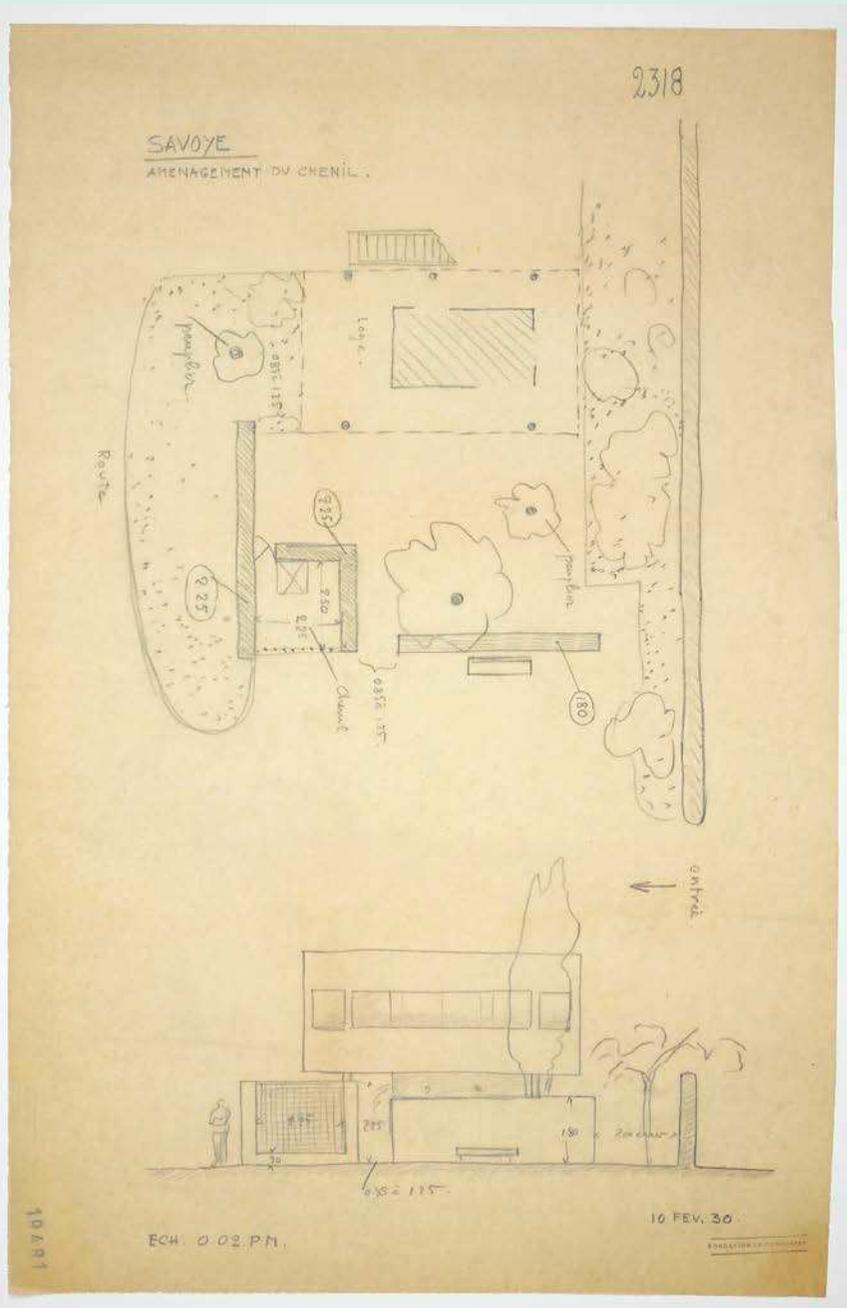
La villa Savoye, telle une grande maison bourgeoise, est dotée d'un pavillon posté à l'entrée de la propriété – la loge du jardinier –, construit comme elle entre 1930 et 1931. Moins connue que la villa, la loge est cependant le seul exemplaire construit du modèle de Maison minimum présenté par Le Corbusier au CIAM de Francfort en 1929¹. *L'Œuvre complète 1929-1934* la présente comme une réduction de la villa Savoye, mettant en parallèle les photographies de leurs façades avec, en légende : « La façade... est une apporteuse de lumière et de vue². » La loge du jardinier, conçue sur deux niveaux et dont l'étage consacré à l'habitation mesure 7,65 par 4,20 mètres, bénéficie de trois des cinq points d'une architecture nouvelle : les pilotis, le plan libre, la fenêtre en longueur. Elle utilise, au-delà de la syntaxe, le même registre formel que la villa : rectangle horizontal soulevé du sol par de fins pilotis et refendu par une fenêtre en longueur.

Après avoir franchi le mur de clôture construit en maçonnerie rustique délimitant un jardin privé et un chenil, la loge apparaît de façon frontale, comme une suite de plans parallèles échelonnés dans la profondeur qui, à l'origine, étaient de couleurs et de tonalités différentes³ : d'abord le rectangle de la façade de l'étage, vert pâle, qui s'ouvre à l'ouest par la fenêtre en longueur, seulement interrompue par deux meneaux dans la continuité des pilotis gris foncé qui la portent, puis, en retrait, le plan vert sombre du volume du rez-de-chaussée; enfin la seconde rangée de pilotis gris dans laquelle s'inscrit le départ de l'escalier, dont les premières marches, adossées au plan oblique du garde-corps plein, gris aussi, sont perceptibles

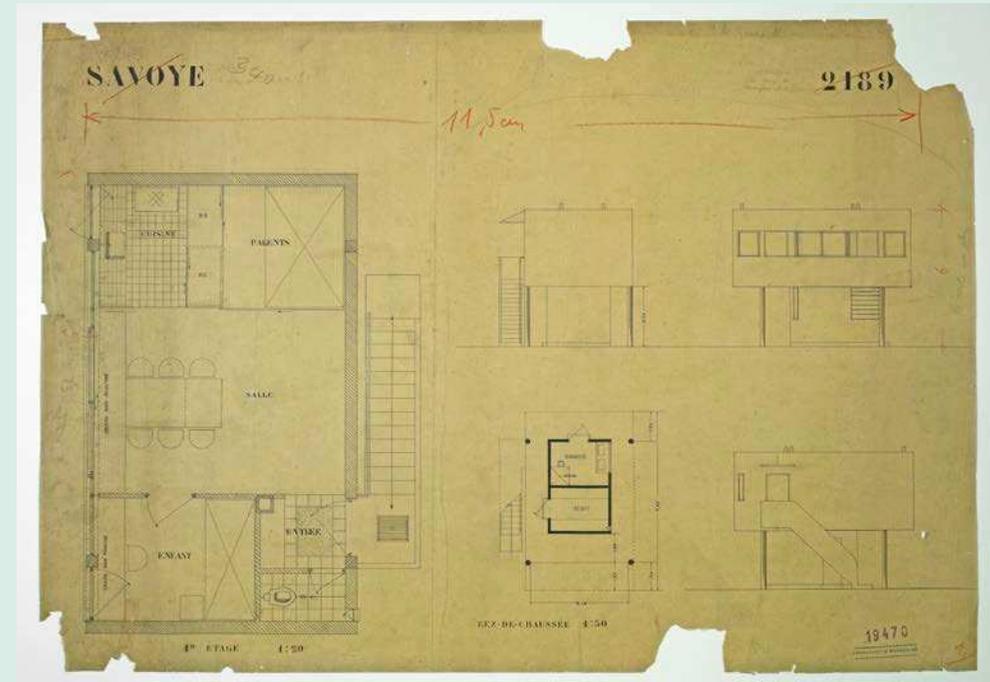
dès l'entrée. Ces figures géométriques simples se détachent sur le fond végétal environnant. Aucun élément technique, à l'exception de la fenêtre en longueur, n'interfère avec le caractère plastique et abstrait de la composition volumétrique et spatiale. La façade arrière, côté est, elle aussi peinte en vert pâle, est aveugle, à l'exception de la meurtrière des toilettes qui souligne l'angle sud-est. De part et d'autre, les pignons sud côté rue et nord sur le parc, construits en porte-à-faux par rapport aux pilotis, sont de simples rectangles peints en gris⁴.

Au rez-de-chaussée, le petit volume construit en retrait de l'étage et des pilotis dégage un passage périphérique et offre un accès protégé aux deux pièces de service : le réduit à charbon, éclairé par une meurtrière, et la buanderie, équipée d'une douche et d'un bac et percée d'une fenêtre rectangulaire qui rappelle les pans de verre de la villa.

On accède à l'étage par l'escalier extérieur qui longe la façade arrière. Suspendu à celle-ci par un tirant, un auvent en béton coiffe le palier supérieur et protège la porte du logement⁵. L'entrée, située dans l'angle sud-est du volume de l'étage, donne accès à la salle, qui est à la fois l'espace de vie central et l'organe de distribution des pièces adossées aux pignons. Équipée d'une sorte de placard-penderie face à la porte, elle dessert, à gauche, les toilettes. Sa position offre une vue en diagonale sur la pièce principale qui augmente la perception de l'espace. Au fond de la salle, la fenêtre en longueur s'ouvre largement sur le paysage extérieur et inonde l'espace de lumière naturelle. De part et d'autre s'ordonnent les trois pièces de vie : au nord la cuisine, éclairée par la fenêtre en



Ci-dessus : plan de masse du périmètre de la loge du jardinier, 1930, FLC 19XXX.
 Ci-contre, en haut : plans et élévations de la loge du jardinier, FLC 19470.
 Ci-contre, en bas : Photographie de la loge du jardinier publiée dans L'Architecture vivante au printemps 1931, FLC XXXX.



longueur, et la chambre des parents; les deux pièces s'ouvrent alternativement sur la salle grâce à une paroi coulissante. La chambre des parents est éclairée en second-jour par un vitrage d'imposte à peine perceptible, dont la hauteur correspond à la retombée du linteau de la fenêtre, sur laquelle est aussi réglé le rail sur lequel se déplace le panneau coulissant. Côté sud, la chambre d'enfant est isolée par une cloison qui prolonge la paroi de l'entrée. L'ensemble des espaces du logement s'inscrit ainsi dans le rectangle compact du plan.

Il n'est prévu que peu de meubles : une table et des chaises pour la salle, un lit pour chaque chambre. Deux rangements équipés de portes coulissantes complètent ce dispositif : d'une part les casiers sous la fenêtre en longueur, qui forment une tablette continue et intègrent l'évier de la cuisine, d'autre part le double placard vertical séparant la cuisine de la chambre des parents.

Une bichromie sobre animait à l'origine l'espace intérieur⁶ : sols et paille d'évier en carreaux de grès ocre (14 x 14 centimètres) de Sarreguemines, cloisons, portes, placards et plafond peints en deux nuances de gris, clair et soutenu⁷. L'équipement était austère : la cuisinière faisait office de poêle, l'électricité et l'éclairage étaient rudimentaires⁸. Par contre, la fenêtre en longueur était équipée des menuiseries les plus modernes : châssis pivotants (dormant en bois et ouvrant en acier) pour la chambre d'enfant et la cuisine, châssis coulissants en chêne et châssis fixes pour la salle. Deux photographies prises par l'historien Siegfried Giedion montrent que les dormants étaient peints dans une tonalité foncée à l'extérieur et à l'intérieur, le

côté intérieur des ouvrants se détachant par leur teinte claire⁹.

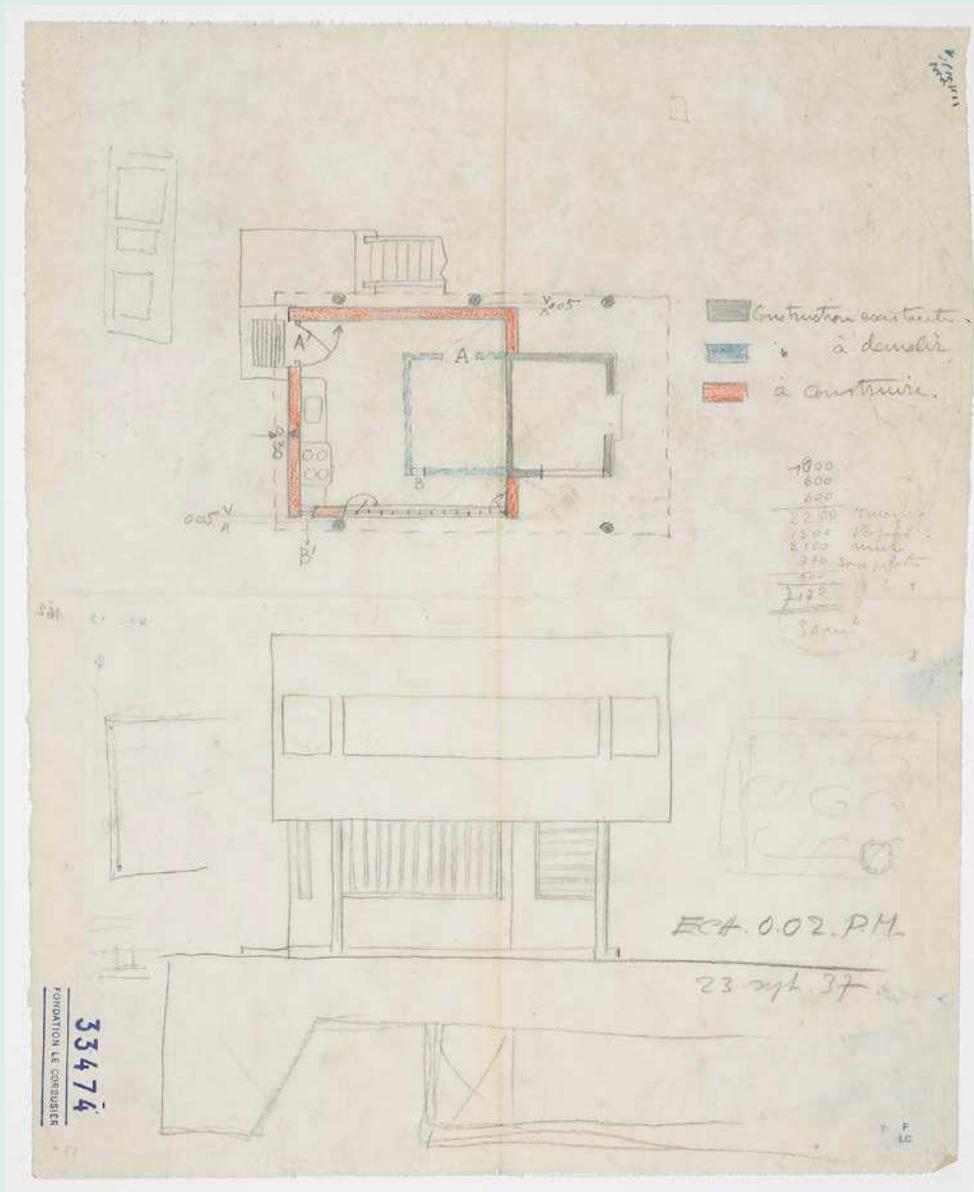
Cet état d'origine n'a duré que quelques années. Dès 1937, la loge a été transformée par la reconstruction du volume du rez-de-chaussée, agrandi aux limites intérieures des pilotis, un peu en retrait de la façade, pour créer un bureau et une salle de séjour, la surface de la buanderie étant diminuée et le réduit à charbon supprimé. Pour répondre à cette demande, Le Corbusier avait proposé une solution permettant de ne pas dégrader l'architecture, mais qui ne fut pas retenue par les Savoye.

Par ailleurs, l'intérieur de la loge s'est révélé très humide en raison d'un phénomène de condensation, et des adaptations ont été mises en œuvre pour l'assainir, notamment le percement de trous de ventilation dans les pignons et la suppression de l'imposte vitrée qui séparait la cuisine de la salle et de la chambre des parents. Il est possible que la paroi coulissante ait été déposée à cette époque. L'état de la loge après ces transformations n'est connu que par deux photographies de la façade ouest réalisées vingt-cinq ans plus tard et qui ne montrent que très partiellement le volume du rez-de-chaussée, et par le relevé de Jean Dubuisson, chargé en 1962 par le ministre de la Culture de la restauration de la villa.

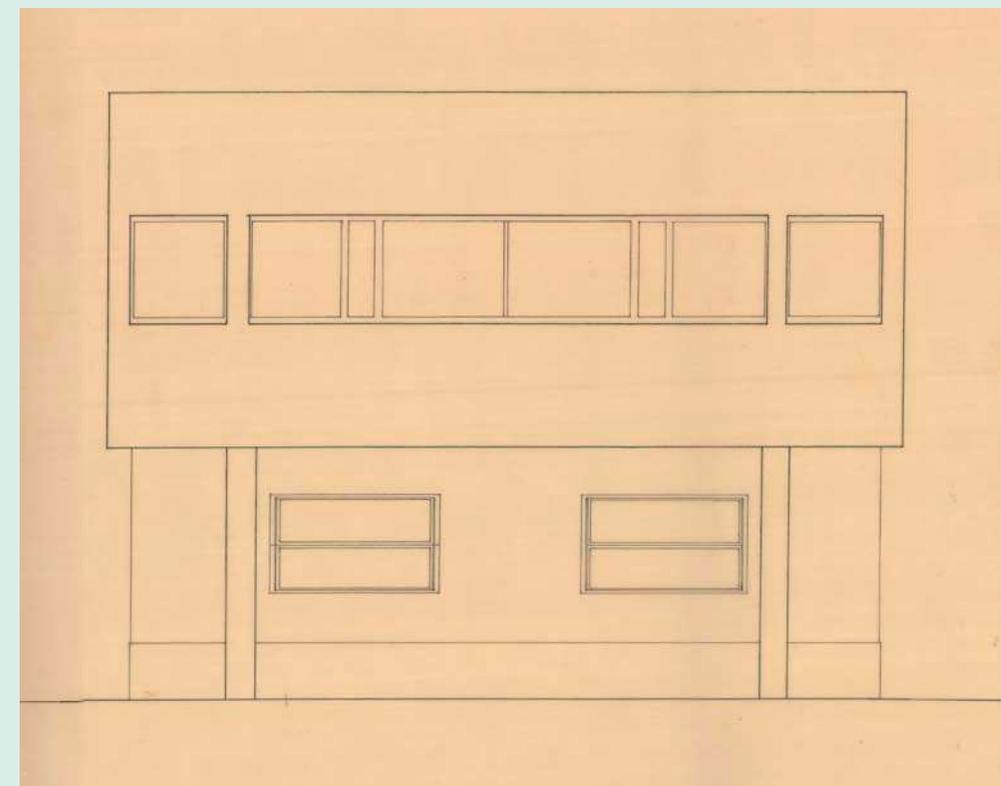
Le projet de Jean Dubuisson pour la loge, mené entre 1962 et 1965 et réalisé en 1966-1967, est à la fois une restauration et une adaptation du bâtiment aux critères d'habitabilité contemporains. Car, contrairement à la villa, la loge n'était pas destinée à être visitée mais à rester un bâtiment de service – l'habitation du gardien. Jean Dubuisson en a reconstitué la volumétrie extérieure, supprimant



Photographies de Siegfried Giedion montrant les deux configurations de la loge : en position jour, avec la cuisine ouverte sur la salle, et en position nuit, la cuisine cachée derrière la cloison coulissante.



Esquisse de Le Corbusier pour le projet d'extension de 1937. Sa solution n'est pas retenue par la famille Savoye, FLC 33474.



Ci-dessus et page suivante : relevés de l'agence de Jean Dubuisson, 1962. Ces dessins témoignent des modifications de 1937.

l'extension de 1937 et rétablissant le volume inférieur dans sa géométrie initiale. Il a aussi restauré certaines dispositions de l'espace intérieur, notamment la paroi coulissante, sans toutefois rétablir l'imposte vitrée entre cuisine, salle et chambre des parents. Il a en revanche transformé toute la partie sud du logement pour créer une petite salle d'eau : l'espace des toilettes a ainsi été agrandi, au détriment de l'entrée où la penderie a été supprimée, et de la chambre d'enfant, dont la cloison du côté de l'entrée et la porte ont été déplacées¹⁰. Le sol des parties modifiées a été carrelé en petits modules de grès blanc, comme la pailleasse de la cuisine. Dubuisson a également installé un chauffage central et des radiateurs, et remplacé, comme à la villa, les menuiseries de la fenêtre en longueur par des menuiseries en aluminium, dans l'objectif annoncé de respecter le plus possible les sections existantes. La restitution de la polychromie initiale – celle-ci n'ayant pas fait l'objet d'études à cette époque – s'est résumée à une bichromie vert sombre pour le volume inférieur et blanc pour le reste de la façade.

De 1985 à 1997, la loge a fait l'objet de travaux d'entretien : mise en œuvre d'un doublage isolant sur les parois extérieures, d'un revêtement de sol en plastique, d'un enduit étanche RPE¹¹ sur les façades et d'une peinture sur les menuiseries en aluminium anodisé. Si le traitement des façades a permis la conservation de l'enveloppe du bâtiment – ainsi mise à l'abri des intempéries –, il a aussi entraîné une perte d'acuité de la forme.

Vingt ans après cette intervention et parallèlement à la démarche d'inscription de l'œuvre de Le Corbusier sur la liste du Patrimoine mondial, le Centre

des monuments nationaux, gestionnaire du site, a commandé un diagnostic de la loge (recherche d'archives, analyse de l'évolution, relevé, diagnostic sanitaire, projet)¹². L'objectif affiché était de rendre au bâtiment – dont la fonction de logement allait être abandonnée – l'aspect qu'il avait à l'époque de Le Corbusier pour le réintégrer dans l'ensemble monumental qu'il constitue avec la villa et le parc. L'analyse de l'iconographie ainsi que des sondages stratigraphiques sur les parois et des analyses de matériaux ont permis d'établir des hypothèses de restitution des dispositions disparues au cours des travaux de 1937 puis lors de la restauration de 1965-1967.

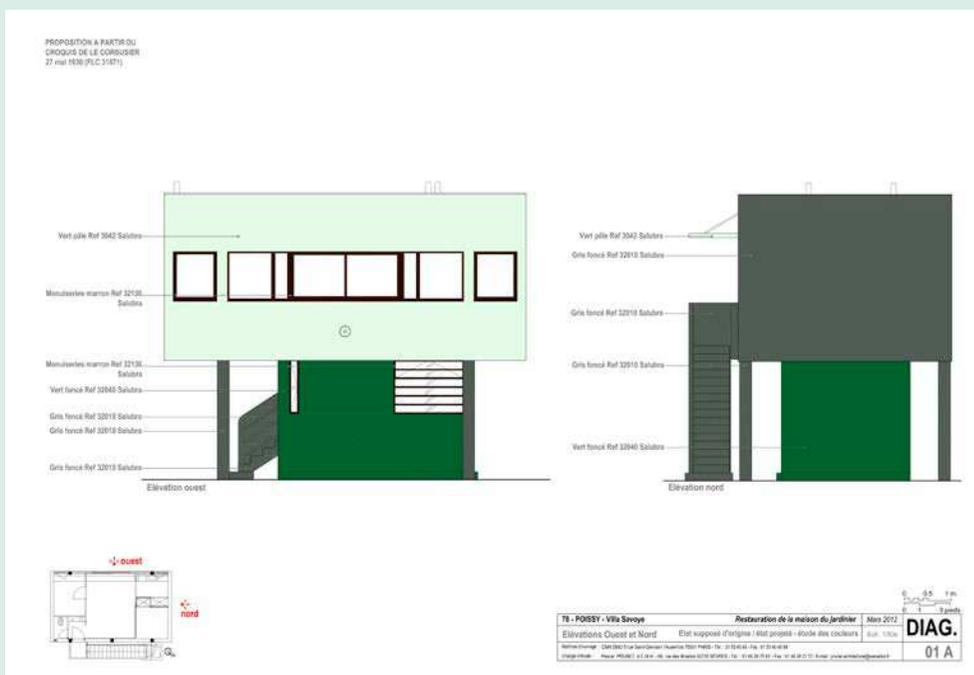
La restitution des châssis coulissants en chêne a pu être réalisée grâce à un relevé détaillé des menuiseries d'origine de la villa, réalisé en 1962¹³, aux dessins du brevet déposé par Le Corbusier¹⁴ et aux photographies anciennes¹⁵, celle des châssis pivotants étant basée sur le modèle existant des maisons La Roche et Jeanne-rot, et celle des menuiseries intérieures sur les plans de détails de la villa. Les mêmes clichés ont permis de restituer les poignées des portes intérieures et celle de la porte coulissante, ainsi que le calepinage d'origine de la pailleasse. Les sondages sur les parois et le sol ont confirmé les modifications du cloisonnement réalisées par Jean Dubuisson. L'étude stratigraphique a permis de retrouver les nuances de gris des parois intérieures, mais la polychromie des façades, vert pâle et grise, exprimée dans le croquis de 1930, n'a été révélée qu'au moment des travaux car elle n'était conservée que sur des parties très résiduelles du volume de l'étage¹⁶.

Restaurer le « logis minimum » de 1929 impliquait de remettre en cause une



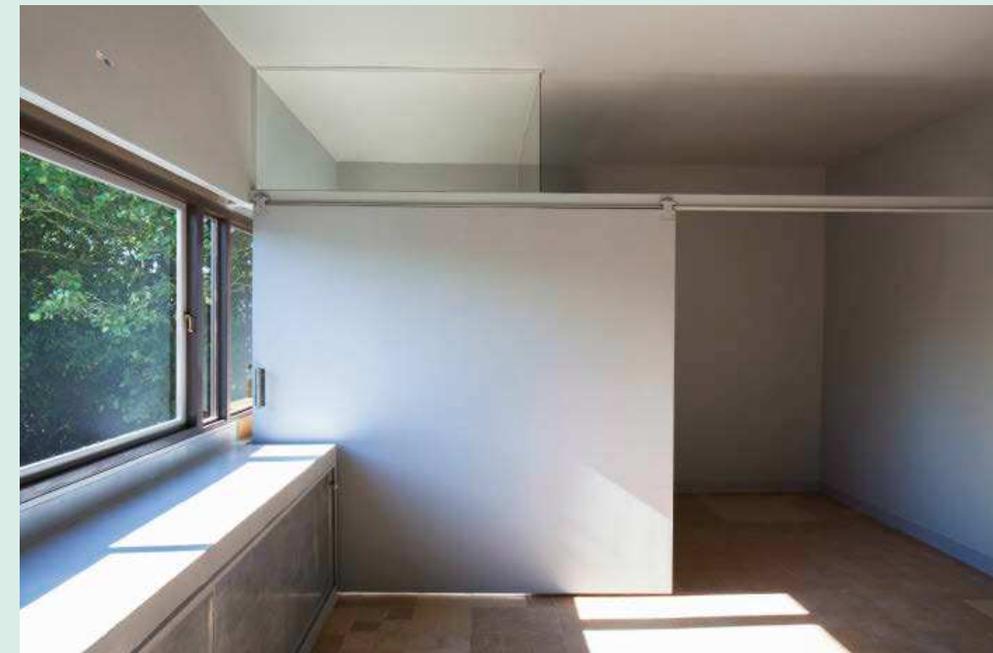
État de la loge du jardinier en 2010, avant la restauration.





Projet de restauration de la polychromie de la loge du jardinier.

La loge du jardinier après restauration, 2015.



Page de gauche en haut : plan et élévations intérieures, projet de restauration de la polychromie.
Ci-contre au ci-dessus : intérieur de la loge du jardinier après restauration.

partie de l'intervention de Jean Dubuisson, ce qui donna lieu à un débat assez vif, en raison notamment de l'importance de l'œuvre de l'architecte dans la production française des années 1945 à 1970. Une partie au moins de son intervention ne pouvait cependant être considérée comme une restauration, à savoir celle liée à l'amélioration du confort de la loge, qui eut pour conséquence la modification d'une partie des dispositions d'origine : le cloisonnement et les sols de la partie sud de l'étage, les menuiseries de la fenêtre en longueur, mais aussi la simplification de la polychromie. Si la restitution du volume du rez-de-chaussée avait rendu à la loge sa volumétrie initiale, le remplacement de la fenêtre en longueur fut par contre une perte indéniable. En effet, la comparaison des photographies de la façade avant et après 1967 et celle des plans de l'entreprise SEAL avec le relevé des menuiseries d'origine ont montré que le résultat était à l'opposé de l'objectif de se rapprocher au plus près des profils de Le Corbusier¹⁷. Le choix de l'aluminium pour remplacer le chêne, dont la qualité était mise en doute, a brutalement altéré l'architecture de la façade, mais aussi l'intérieur de la loge : d'une part, l'épaississement des sections a entraîné la réduction des surfaces vitrées, d'autre part, la subtilité fonctionnelle et formelle de la réalisation de Le Corbusier a été perdue, notamment par le remplacement des châssis pivotants par des ouvrants à la française. Le parti pris adopté en 2012 de revenir aux menuiseries en bois a été confirmé par la Commission nationale des monuments historiques.

Les choix de restauration ont été validés par un comité scientifique sur la base des découvertes et de la présentation de

prototypes pendant les travaux : l'analyse des vestiges de polychromie mis au jour et la proposition des couleurs à partir du catalogue Salubra pour les façades et les parois extérieures et intérieures, mais aussi la définition de l'espace de l'entrée, les menuiseries, le détail des poignées, etc¹⁸.

La dernière restauration de la loge a permis d'atteindre un résultat dont on peut considérer qu'il est très proche de l'état à son achèvement en 1931, celle du « logis minimum » qui, grâce à la production standardisée, pouvait disposer des mêmes équipements essentiels que la villa : fenêtre en longueur, châssis coulissants et pivotants, casiers et placards, paroi coulissante, etc. Elle a aussi permis de remettre en évidence l'art et la rationalité avec lesquels Le Corbusier avait organisé et enrichi les espaces extérieur et intérieur de ce petit bâtiment, particulièrement par la « promenade architecturale », par la stratification des plans de couleur qui se développent du mur de clôture à la porte d'entrée, par l'agencement des équipements et la composition qui règle leur implantation, enfin par le soin du détail, tel le dessin des menuiseries qui crée une modénature subtile dans l'épaisseur du mur. Ainsi s'accomplissait une architecture riche et complexe, génératrice de formes, la « machine à émouvoir » sublimant la « machine à habiter ».

1. Conçue en 1926, le projet de Maison minimum est présenté au 2^e CIAM à Francfort en 1929 sous le titre « Analyse des éléments fondamentaux du logis minimum évoquant notamment les principes suivants : la standardisation, la circulation minimum, le contenant minimum type pour chaque fonction, les façades fournisseurs de lumière, des surfaces de plancher libres, des cloisons non porteuses... », dans *La Ville radieuse*, Boulogne-Billancourt, éditions de l'Architecture d'aujourd'hui, 1935.
2. Willy Boesiger (éd.), *Le Corbusier et Pierre Jeanneret, Œuvre complète, 1929-1934*, Zurich, Girsberger, 1937, p. 28.
3. La loge est un exemple de la polychromie architecturale prônée par Le Corbusier dans l'article qu'il écrit en 1930 pour promouvoir la nouvelle collection de peinture de l'industriel suisse Salubra.
4. Là encore, on retrouve un trait de la villa, les pilotis étant alignés sur deux des façades, et en retrait des deux autres, qui sont en porte-à-faux.
5. L'escalier et l'auvent évoquent le vocabulaire marin de l'échelle de coupée et celui, aéronautique, des ailes d'avion maintenues par des butons, comme à la villa Stein-de-Monzie.
6. Les nuances de gris des parois intérieures ont été identifiées lors de la seconde série de sondages réalisés par Ariel Bertrand.
7. Les photographies d'époque en noir et blanc ne permettent pas de définir les couleurs ; parfois même, du fait de l'exposition et des contrastes, elles peuvent s'avérer trompeuses pour les tonalités.
8. Les vestiges de l'installation électrique qui ont pu être identifiés sont rares et fragmentaires, et l'absence de documents iconographiques n'a pas permis de restitution à l'intérieur. Seule la lampe extérieure était connue.
9. Ces photographies montrent aussi les poignées du châssis coulissant et de la paroi coulissante, et la profonde rainure du linteau qui permet de masquer les tringles des rideaux.
10. Voir le rapport d'études du LERM (Laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux) daté du 6 juin 2014. Les sondages sur les cloisons ont montré la reprise en brique plâtrière interrompant la cloison initiale en carreaux de mâchefer.
11. Ou revêtement plastique épais.
12. Ont été associés à ce diagnostic : la Fondation Le Corbusier pour les recherches documentaires, le LERM et le LRMH pour les analyses de structure, de matériaux, et des sondages stratigraphiques sur les enduits et la polychromie, Ariel Bertrand, restauratrice de peinture, pour une deuxième campagne de sondages stratigraphiques, le bureau d'études Manexi pour la composition de l'étanchéité de la terrasse.
13. FLC 19480.
14. Cette analyse a été rendue possible par la mise à disposition de la recherche menée par Vanessa Fernandez sur le brevet déposé par Le Corbusier sur les châssis coulissants.
15. Photographies de Siegfried Giedion conservées dans les archives du GTA de l'ETH de Zurich.
16. Rappelons que le volume du rez-de-chaussée est une restitution de Jean Dubuisson, ainsi que sa couleur vert foncé, identique à celle de la villa.
17. Voir le document FLC U1(14)5-005 : « Il est à craindre qu'étant donné la faible section des profils en bois, nous trouvions difficilement une entreprise ayant en réserve des bois suffisant pour permettre un travail correct. Nous proposons de remplacer les profils en bois par des profils en aluminium anodisé en noir. Les profils se rapprochant le plus des profils initiaux sont les profils de la fenêtre coulissante SEAL S.G. 25. Les assemblages sont faits à coupe d'onglet. Les profils devront s'inscrire dans les sections initiales de façon à respecter les nus intérieurs et le caractère "carré" de la menuiserie initiale. » Le rapport est annoté par Le Corbusier : « bois si possible ou alu (menuiserie d'origine trouvée par Gardien. »
18. Ces choix ont été faits collégialement avec la Fondation Le Corbusier – Bruno Reichlin et Bénédicte Gandini –, la CRMH

– Dominique Cerlet et Marie-Hélène Didier –, le Centre Pompidou – Olivier Cinqualbre – et le Centre des monuments nationaux.